


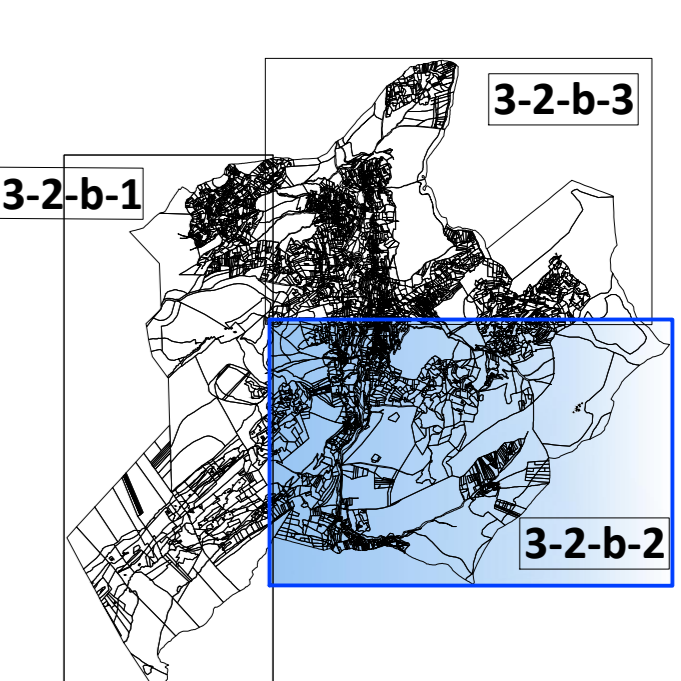
ZONAGE		AUTRES	
ZONES URBAINES			
UH	Zone urbanisée à dominante d'habitat		
UHa	Secteur à dominante d'habitat dont l'aménagement doit faire l'objet d'un projet d'ensemble		Silge d'exploitation et bâtiments agricoles à la date d'approbation du PLU (à titre indicatif)
UHC	Secteur de confortement du Chef-lieu		Groupe de bâti d'intérêt patrimonial ou architectural
UHi	Secteur à dominante d'habitat de faible densité, relevant de l'assainissement individuel		Bâtiment d'intérêt patrimonial ou architectural
UHla	Secteur à dominante d'habitat relevant de l'assainissement individuel, et dont l'aménagement doit faire l'objet d'un projet d'ensemble		Secteur d'intérêt paysager
UHi1	Secteur à dominante d'habitat de faible densité, dépourvu de possibilités d'assainissement collectif et non collectif		Trame végétale
ZONES A URBANISER			
1AUHC-op1	Secteur à urbaniser, à vocation de confortement du Chef-lieu, soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation		Secteur d'intérêt écologique
1AUH-op2	Secteur à urbaniser, à vocation d'habitat de moyenne densité, soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation		Zone humide
ZONES AGRICOLES			
A	Zone agricole		Espace Boisé Classé
ZONES NATURELLES			
N	Zone naturelle		Sentier piéton à conserver
Na	Secteur de protection et de gestion des sites d'alpage et leurs bâtiments répertoriés au titre de la loi "Montagne" (article L.122.10 et L.122.11 du CU)		Domaine skiable
Nis	Secteur à vocation d'aménagement et d'équipements de tourisme et sportifs et de loisirs de plein air		Secteur de risque naturel fort : zones rouges du PPR
Nf	Secteur à vocation de gestion de la plateforme forestière		
Nd	Secteur à vocation de gestion de la déchetterie		

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOVIE
PETIT-BORNAND-LES-GLIERES**



**Plan Local d'Urbanisme
Règlement Graphique
Complémentaire
(Partie Sud-Est)**

Certifié conforme par le Maire,
et vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Municipal en date
du 10 avril 2017,
approuvant le P.L.U. du
PETIT-BORNAND-LES-GLIERES.
**Le Maire,
Marc CHUARD**



PLAN N°3-2-b-2	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	N°1	N°1	N°1
	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3

Mise au point

CONCEPTION	REVISIONS	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
B.E. DESSIN	S.E.P. DUBOIS	Origine CADASTRE	Janvier 2016